



Le 13 septembre 2024

Communiqué de presse : Suspension du Chef d'établissement de Pau

La Fédération Fep-CFDT, premier syndicat de l'enseignement privé, prend acte et se satisfait de la décision de la rectrice de Bordeaux qui, à l'issue d'une procédure administrative, sanctionne le chef d'établissement de l'Immaculée Conception à Pau pour des atteintes à la laïcité.

Le syndicat Fep-CFDT Basque-Béarn-Landes avait depuis près de 3 ans alerté l'administration, ce qui a conduit le recteur à mener une enquête.

Convaincue que les établissements privés sous contrat s'inscrivent pleinement dans le service public d'éducation, la Fep-CFDT a toujours dénoncé les dérives qui peuvent avoir lieu dans certains établissements et territoires. Le ministère de l'Éducation nationale a mis en place des contrôles qui donnent obligation aux recteurs de prendre des mesures contre les dérives d'utilisation des fonds publics et contre le refus de transmettre les valeurs de la république par les établissements sous contrat. C'est un rempart qui permet à la grande majorité des établissements qui respectent les règles de participer à la mission éducative de service public qui leur est donnée par contrat avec l'État.

C'est l'action syndicale tant au local qu'au national, ainsi que l'engagement du ministère et des rectorats, qui peuvent permettre de sanctionner les chefs d'établissement qui entravent les règles.